

10 ans de Question Prioritaire de Constitutionnalité

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Jeudi 7 mars
à 14h
Amphi Rivero

Conférence ouverte à tous

cejep.univ-larochelle.fr
Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
45 rue François de Vaux de Foletier
Tél : 05 46 45 83 89

Programme

1ère Table ronde (14h-15h) Les effets des décisions QPC

Le renforcement de l'autorité des décisions du Conseil Constitutionnel par la QPC, par Aboubacry KEBE, ATER à La Rochelle Université

De quelques conséquences «remarquables» des décisions QPC, par Sylvie SALLES, Maître de conférences en droit public à l'Université de Brest

L'ineffectivité des décisions QPC, par Samy BENZINA, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers

2ème Table ronde (15h-15h45) Sécurité des Personnes

Liberté individuelle, Lutte contre le terrorisme et QPC, par Wagdi SABETE, Maître de conférences HDR en droit public à La Rochelle Université

Protection des libertés, QPC et droit pénal, par Anne-Claire ARRIGHI, Enseignant-chercheur à La Rochelle Université

Pause : 15h45

3ème Table ronde (16h-17h) Protection de l'environnement

QPC et principe de précaution, par Karine FOUCHER, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Nantes

QPC et participation du public, par Marine FLEURY, Enseignant-chercheur à La Rochelle Université

QPC et érosion du littoral, par Didier SALVI, Président de chambre à la Cour administrative d'appel de Bordeaux

Remarques conclusives

La QPC : perspectives critiques et comparatives, par Stéphane PINON, Maître de conférences HDR en droit public à La Rochelle Université

Comité d'organisation : Francette Fines, Stéphane Pinon, Wagdi Sabete et Aboubacry Kebe

Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion
45 rue François de Vaux de Foletier 17024 La Rochelle cedex 1